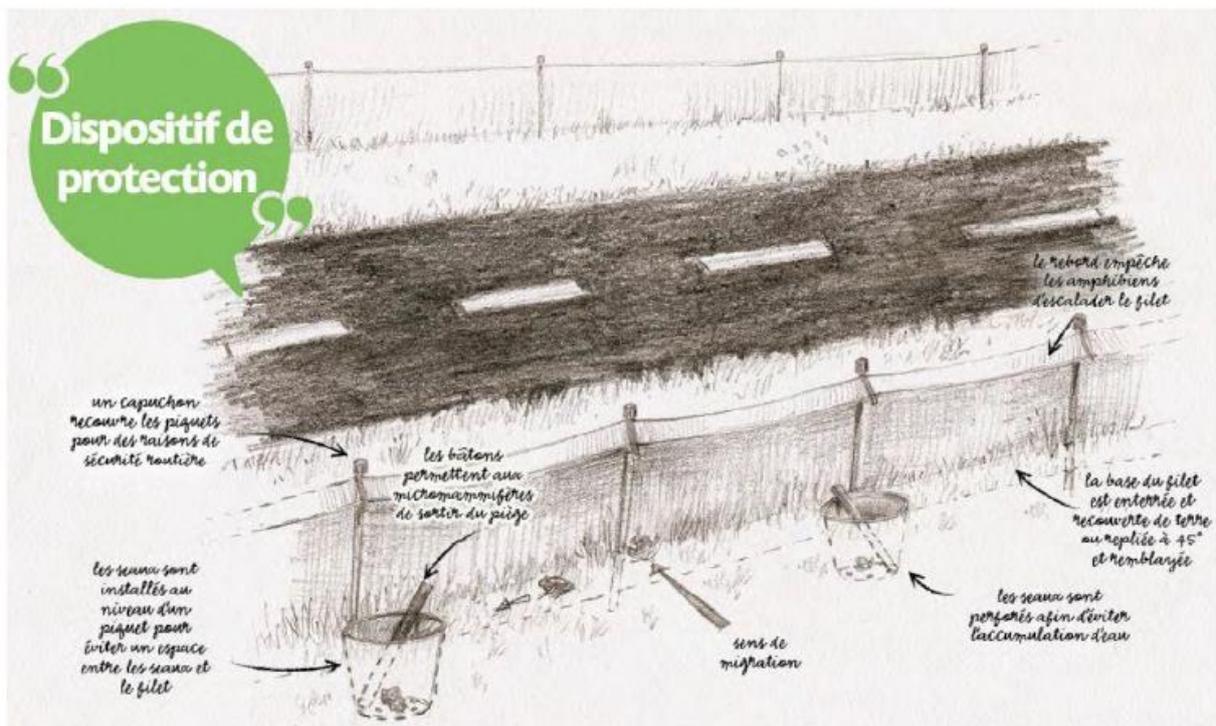


Protocole synthétique du sauvetage routier des amphibiens

Dispositif barrière-piège D104 Tronçon Boussières / Vorges-les-Pins

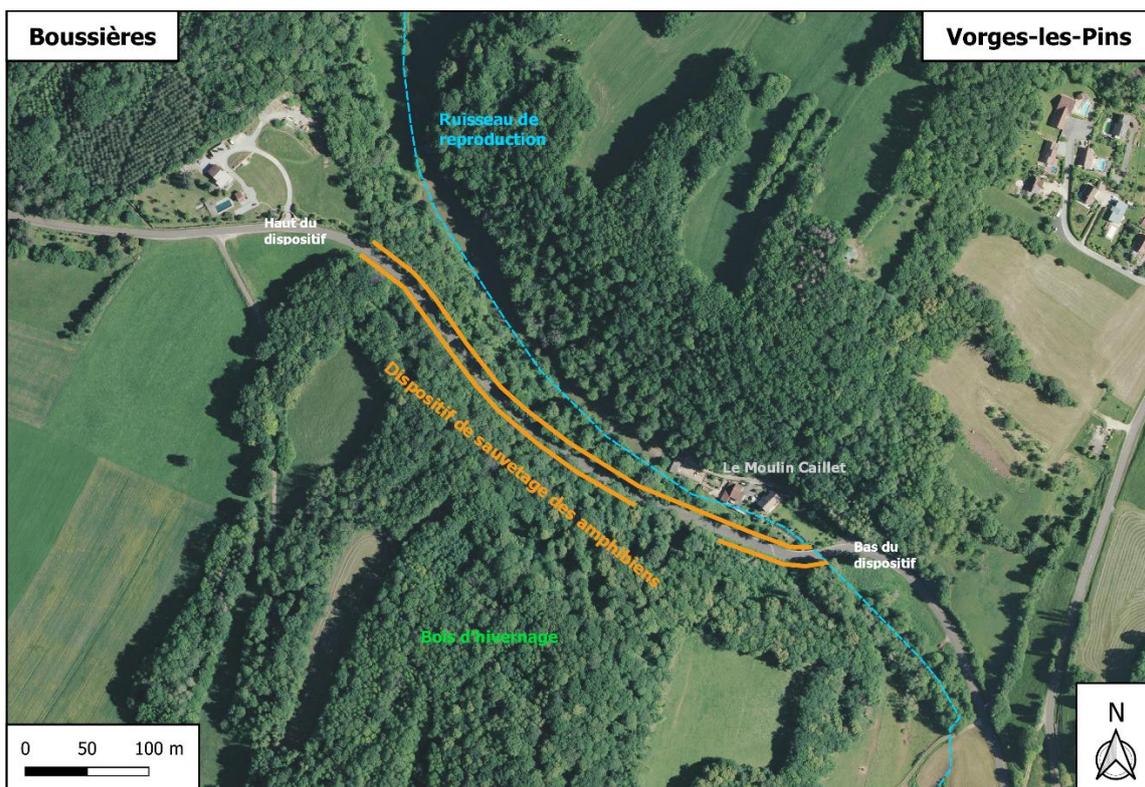
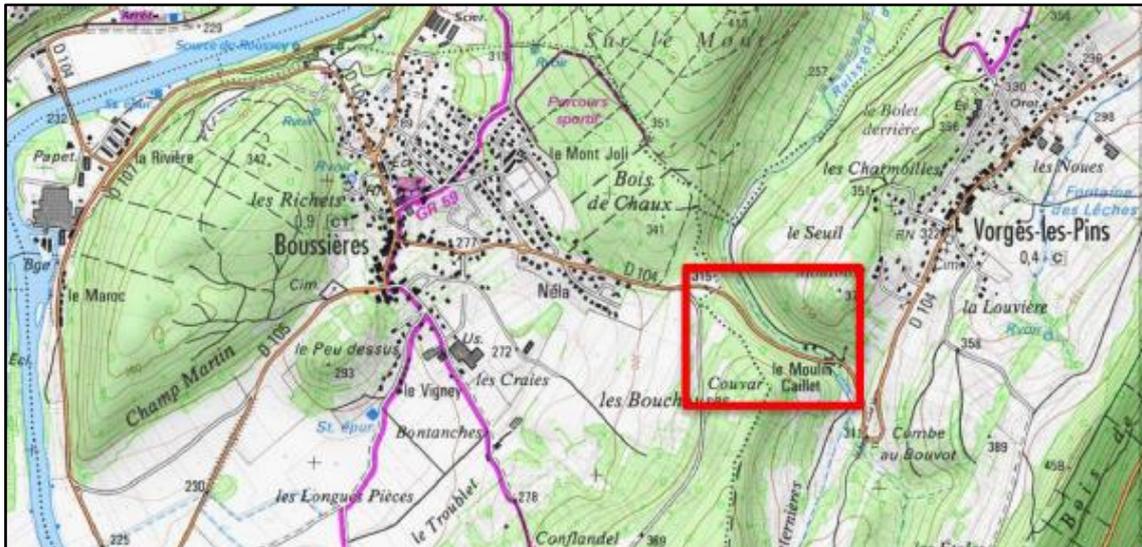


Dessin schématique issu du Guide de détermination des amphibiens d'Alsace, Conseil départemental Haut-Rhin, BUFO Alsace

Contact Référents du dispositif :
 Julie Montaz – julie.montaz@live.fr – 06 09 36 73 46
 Sarah Bouveret – Bouveret.shali@gmail.com – 07 62 59 23 17

Partenaires financiers :

Le dispositif de sauvetage



Carte de localisation et schéma des zones à enjeu du dispositif barrière-piège de la D104 reliant Boussières à Vorges-les-Pins : sauvetage routier des amphibiens de la RD 104 au lieu-dit "le Moulin Caillet"

Partenaires financiers :

Guide de détermination des amphibiens



Se reporter au guide de détermination des amphibiens, à la clé de détermination des amphibiens et à la clé de détermination des grenouilles brunes

Des informations complémentaires sur le dispositif sont également disponibles [ici](#), dans la rubrique « Dispositif RD 104 Boussières-<->Vorges-les-Pins »



Secteur Boussières / Vorges-les-Pins :

Les plus fréquents :

Grenouille rousse, Salamandre tachetée, Triton palmé et Triton alpestre

Les moins fréquents :

Crapaud commun, Grenouille agile, Grenouille verte sp., Alyte accoucheur, Triton crêté, Triton ponctué et Sonneur à ventre jaune



Photos obligatoires en vues de dessus, de profil et de dessous

Partenaires financiers :

Procédure pour le suivi des amphibiens

A réaliser tous les soirs après la tombée de la nuit

Matériel à prévoir pour chaque soir de suivi :

- **Veste ou gilet réfléchissant**
- Lampes frontales (puissantes)
- Des gants non poudrés à usage unique pour manipuler les amphibiens
- **Crayon + feuille de suivi imprimée**
- **Appareil photo**
- Pièces administratives envoyées par mail et à présenter en cas de contrôle par des agents (ONCFS, police...) : **Feuille de dérogation pour la capture d'amphibiens, arrêté de voirie et de police**

- 1 - Toujours être au minimum 2 personnes par soirée de suivi pour une question de sécurité, avec port de vestes ou gilets réfléchissants obligatoire. *Idéalement, une personne manipule les amphibiens avec des gants non poudrés humidifiés (avec l'humidité du sol environnant) et l'autre prend les notes et des photos.*
- 2 - Respectez les recommandations du protocole sanitaire pour limiter le risque de dissémination d'agents pathogènes des amphibiens, notamment, en arrivant sur les lieux du dispositif avec du matériel propre (chaussures, bottes...), en manipulant les individus avec des gants à usage unique non poudrés, en sachant reconnaître les symptômes les plus courants des individus malades (cf. [Livret photographique des signes d'alerte des amphibiens malades](#)), en isolant les individus malades pour que des prélèvements puissent être réalisés...

En cas de doute sur les symptômes, sur la démarche à suivre ou autres, contactez les référents du dispositif avant de continuer le suivi.

Pour plus de précision sur ces maladies émergentes et sur la démarche à suivre en présence d'un individu malade, vous pouvez consulter la rubrique "Maladies chez les amphibiens : Que faire ?" sur le site internet de la LPO Franche-Comté (http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20178).

Partenaires financiers :

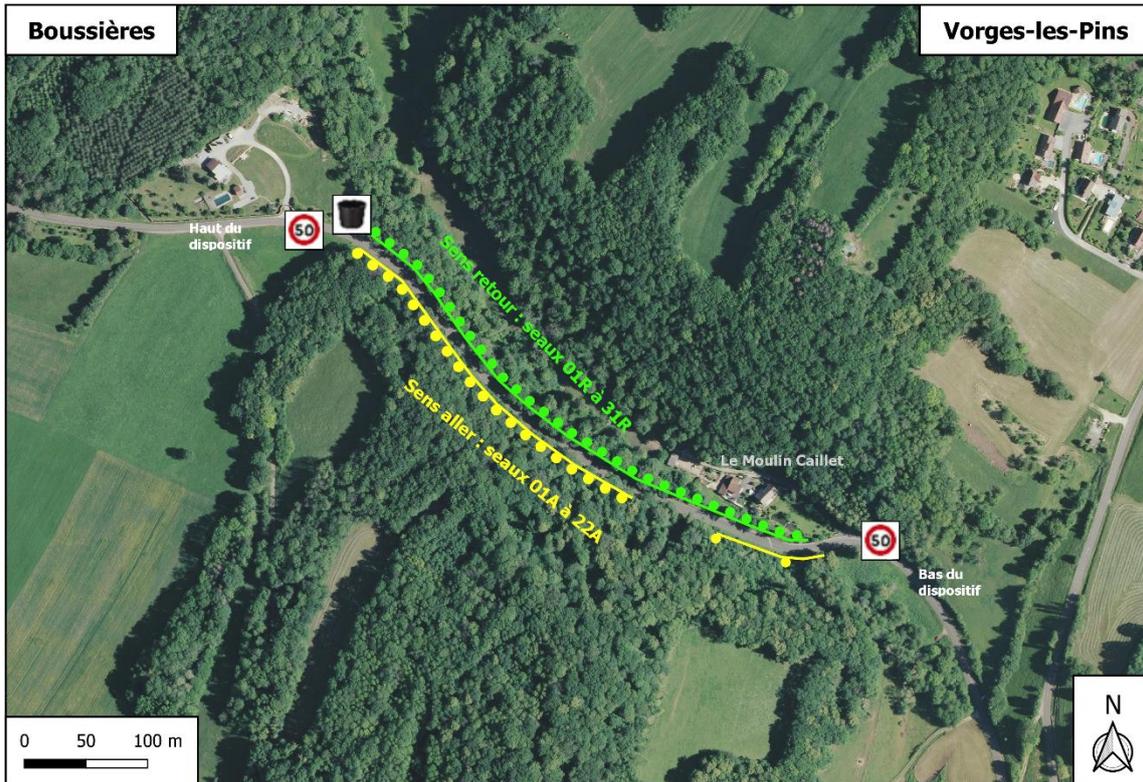


Schéma détaillé de l'organisation du dispositif



Pour réaliser ce suivi en toute sécurité et être face aux voitures lors du ramassage, vous devez obligatoirement remonter le dispositif du côté du sens "aller" (côté bois) et redescendre le dispositif du côté du sens "retour" (côté ruisseau et barrière de sécurité).

- 3 - Afin d'être en sécurité lors du ramassage, des panneaux de signalisation 50 km/h doivent être mis en haut et en bas du dispositif, au niveau des 50 sur le schéma. Ces panneaux sont déjà en place et cachés sur le secteur : en haut dispositif, au niveau des seaux de collecte et en bas du dispositif, au niveau du seau n° 01R, en contrebas du pont où une corde a été installée pour permettre un meilleur accès (cf. photo ci-dessous).



Mise en place des panneaux de signalisation 50 km/h en bas et en haut du dispositif

Partenaires financiers :

- 4 - Récupérez les 2 seaux de collecte noir en haut du dispositif, matérialisés par le logo  sur le schéma, et la gouttière rectangulaire graduée en bois.
Le seau blanc avec couvercle n'est pas utile pour les relevés, il permet de réaliser des prélèvements en cas d'individus malades.



Seaux de collecte et gouttière à récupérer en haut du dispositif

- 5 - Munissez-vous de votre feuille de suivi, crayon, support, de vos lampes frontales et de votre appareil photo puis commencez le suivi soit par le sens "aller" (côté forêt) si vous commencez en bas du dispositif, soit par le sens « retour » si vous commencez par le haut du dispositif (côté ruisseau et barrière).
- 6 - Longez lentement les filets en vérifiant soigneusement la présence d'amphibiens au pied et sur les filets. Dans chaque seau, vérifiez doucement sous les feuilles la présence d'amphibiens. Veillez à bien laisser les bâtons dans les seaux, éloignés des filets.
Jetez également un œil de temps en temps sur la route pour repérer des amphibiens qui auraient réussi à passer par-dessus les filets ou des éventuels écrasements.



Exemple d'un seau enterré

- 7 - Chaque amphibien trouvé soit dans un seau, soit le long des filets doit être déterminé et inscrit sur la feuille de suivi en spécifiant le n° du seau inscrit sur le bâton (de 01A à 22A pour les seaux du « sens aller » et de 01R à 31R pour les seaux du « sens retour »), l'espèce, le sexe et la taille pour les salamandres (**voir encadré spécifique en page 8 pour les salamandres**).

Partenaires financiers :

SUIVI AMPHIBIENS VORGES-LES-PINS / BOUSSIERES

Date : Personnes réalisant le relevé :
 Heure début : Heure fin :
 Météo : Température :

Seau n°	Espèce	Sexe (M, F, J, Ind)	Nombre	Taille (cm) (salamandres)	Remarques (écrasés, malades, n° photo...)

Fiche de suivi à remplir à chaque relevé

Tout amphibien trouvé le long des filets de protection sera comptabilisé dans le seau le plus proche. Idéalement, vous pouvez sexer l'individu mais cela n'est pas une priorité. Notez au minimum l'espèce. En cas de doute sur l'espèce, prenez des photos de l'individu de dessus, de profil et de dessous.

Indiquez également sur cette feuille de suivi, vos **noms**, la **date**, l'heure de début et de fin de collecte, la **température extérieure** et la **météo**.

- 8 - Transporter délicatement les amphibiens déterminés dans les seaux de collecte en respectant les consignes suivantes.



ATTENTION OÙ VOUS POSEZ LES PIEDS

MANIPULEZ LES AMPHIBIENS À L'UNITÉ ET NE PAS LES GARDER EN MAIN PLUS QUE NÉCESSAIRE

2 SEAUX DE COLLECTE : 1 seau pour les gros amphibiens (crapauds, grenouilles, salamandres adultes) et 1 seau pour les petits amphibiens (tritons et jeunes crapauds, grenouilles et salamandres)

NE PAS DISSOCIER LES COUPLES

Lorsque vous aurez relevé 3-4 seaux du dispositif, allez relâcher les amphibiens de l'autre côté de la route, suffisamment éloigné des seaux enterrés et du filet.

- 9 - Une fois le relevé réalisé dans un sens, traversez en sécurité la route et faire le relevé dans l'autre sens.
- 10 - Une fois le relevé terminé, transmettez rapidement votre feuille de suivi, avec vos éventuelles photos de salamandres et d'amphibiens non déterminés, par mail aux référents du dispositif : julie.montaz@live.fr et bouveret.shali@gmail.com.

Envoyez également par mail au référent vos remarques si vous voyez des défauts au niveau du dispositif : trous dans les filets, seau rempli d'eau...

Partenaires financiers :

- 11 - Avant de quitter le site, ne pas oublier de déposer les 2 seaux de collecte et la gouttière et de remettre les panneaux de signalisation 50 km/h où vous les avez trouvés.



CAS SPECIFIQUE DES SALAMANDRES

Le patron dorsal des salamandres tachetées adultes (nombre, disposition et forme des taches sur le dos) est propre à chaque individu et permet de les reconnaître individuellement et de les suivre dans le temps.

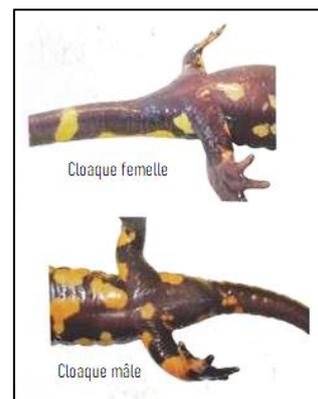
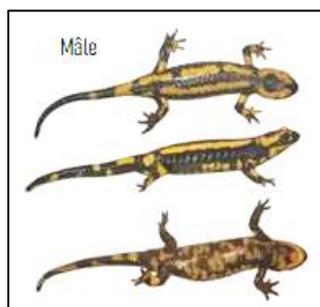
Ainsi, en présence de salamandres et grâce à la gouttière rectangulaire graduée mise à disposition, mesurer la salamandre et, si elle mesure plus de 12 cm, prendre une photo nette, proportionnée et standardisée en respectant quelques règles simples pour obtenir les meilleures photos :

- L'appareil photo doit être placé à 40 cm maximum au-dessus de la gouttière et doit être parallèle à celle-ci.
- La photo doit être la plus nette possible et sans reflet. Privilégier donc l'éclairage de l'animal par lumière indirecte en laissant le flash de votre appareil photo désactivé.
- Les individus droits sont difficiles à avoir mais sont mieux identifiés par le logiciel.
- Ce n'est pas nécessaire que l'individu soit placé en butée contre le fond de la gouttière.



Bien penser à noter le n° de vos photos sur la fiche de suivi pour que nous puissions saisir les données et prendre en compte toutes les informations relevées.

Notez également le sexe des salamandres en vous basant sur les photos suivantes :



Un protocole de prise de vue photographique des salamandres tachetées plus précis est disponible [ici](#).

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !!!

Partenaires financiers :